



divate.melodie@gmail.com ****COMPTE RENDU DE LA REUNION DU C.A du Jeudi 23 février 2023**

PRESENTS : Ghislaine COLAS, Pierre-Yves COTTINEAU, Maryvonne GASNIER, Frédéric GIREAUDINEAU, Nelly LOUÂPRE, Joseph MAINGUET, Zoé PILLON, Jacqueline PIVault, François PROST, Alain VIDEGRAIN

EXCUSEES : .Cécile AIRIAU, Pascale BAUDRY, Sylvie ENAUDEAU

ELECTION DU BUREAU :

Les absents ont voté par procuration remise à :

- Joseph Mainguet pour : Cécile AIRIAU et Sylvie ENAUDEAU
- Maryvonne GASNIER pour : PascaleBAUDRY

L'élection du bureau a été votée à l'unanimité

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Joseph MAINGUET
Vice-président : Sylvie ENAUDEAU
Trésorière : Nelly LOUAPRE
Vice-trésorière : Jacqueline PIVault
Secrétaire : Pascale BAUDRY
Vice-secrétaire : Alain VIDEGRAIN

REPARTITION DES TACHES AU SEIN DU C.A. :

Gestion des partitions : Sylvie ENAUDEAU, Jacqueline PIVault
Informatique : Sylvie ENAUDEAU, Joseph MAINGUET, François PROST
Intendance : Maryvonne GASNIER, Ghyslaine COLAS, Pascale BAUDRY
Gestion des tenues : Cécile AIRIAU, Zoé PILLON
Animation : Zoé PILLON, Cécile AIRIAU, Sylvie ENAUDEAU, Jacqueline PIVault
Responsable des clés : Maryvonne GASNIER, Joseph MAINGUET
Représentant auprès de l'Ecole de musique : Joseph MAINGUET, Sylvie ENAUDEAU
Matériel : Joseph MAINGUET
Boissons : Pierre-Yves COTTINEAU, Alain VIDEGRAIN
Communication : Pierre-Yves COTTINEAU, François PROST

CONCERT DU 26 MARS 2023 – LE CINQUANTENAIRE

Organisation de la journée :

Des tableaux ont été préparés par Sylvie mentionnant les différentes tâches à accomplir (mise en place des chaises, décoration de la salle installation de la scène, participation à la confection de gâteaux, accueil des spectateurs, billetterie etc)

Les membres du bureau participent à ces travaux mais des bras supplémentaires sont nécessaires pour le bon déroulement de cette journée.

Amis choristes n'hésitez pas à vous manifester en inscrivant vos noms sur les différentes listes mises à votre disposition lors des répétitions du lundi soir.

Vous connaissez des bénévoles susceptibles de nous aider ils seront les bienvenus (entrée gratuite au concert).

Disposition des praticables de scène :

- 12 praticables sur 4 rangs pour les chorales HAUTS LES CHŒURS et DIVATE MELODIE
- 8 praticables pour le GROUPE GABARE

Pause de 10H : Prévoir brioches et café – Maryvonne et Ghislaine s'en chargent.

Déjeuner :

Plateaux repas 2 propositions soumises au bureau :

- Pierrick BILLARD à Divatte sur Loire : 8,70 € le plateau (pain chips fournis)
- JAMIN Traiteur à Divatte sur Loire : 12,00 € le plateau (pain chips fournis)PP
Pierrick BILLARD retenu à l'unanimité.

Montant du plateau repas (boisson et café compris) demandé pour tout convive participant au déjeuner : **10 €**

Etablir la liste des participants à ce déjeuner pour la chorale HAUTS LES CHŒURS, le GROUPE GABARE et DIVATE MELODIES afin de définir le nombre de plateaux repas à commander.

Prévoir une nappe pour la table du déjeuner (Maryvonne et Ghislaine font le nécessaire).
Prévoir pour le café : 2 percolateurs, des bouilloires et des thermos .

LE CONCERT

Deux entractes sont prévus d'une durée de 20 minutes :

- 1^{er} Après l'intervention de HAUTS LES CHŒURS
- 2^{ème} après l'intervention de GABARE

Les boissons et gâteaux mis en vente seront proposés au public pour **1€**

Tenues des choristes

Pour garder la surprise de la tenue de concert, il est demandé à chacun des choristes 2 tenues.

Pour la première partie :

Hommes : Chemise blanche et pantalon noir
Femmes : Haut blanc et pantalon noir

Pour la deuxième partie (notre prestation)

Hommes : Chemise noire

Pantalon noir

Femmes : Haut noir

Pantalon noir

Chaussures noires pour tous les choristes

Complément à la tenue fourni le jour du concert par DIVATE MELODIE.

Lutins pour les partitions : noirs

Zoé peaufine la mise en place et la présentation du concert, et nous la présentera lors d'une prochaine répétition.

Remettre à Nelly une liste des chants interprétés par HAUTS LES CHOEURS, GROUPE GABARE et DIVATE MELODIE (auteurs, compositeurs) pour déclaration à la SACEM.

DIVATE MELODIE a décidé d'offrir des entrées gratuites :

3 places pour la famille de Cédric MICHEL

1 « « « de Hubert GAUTHIER

1 « « « de Jean-Paul BEDOUET

2 « « « de Jean-Yves ETOURNEAU

1 place à Marc DOLL

1 place à M. GADEBOIS

2 places à Pierrick BILLARD (traiteur)

Soit : 11 billets à titre gracieux.

Billets gratuits également :

M. BAUD (alcool assistance) : 4 entrées

Ecole de musique de Divatte sur Loire : 2 entrées

Effectuer un sondage auprès des choristes de DIVATE MELODIE pour savoir qui participera au concert.

L'affiche et les flyers du concert sont prêts.

La réservation des billets a débuté

GATEAU ANNIVERSAIRE

DIVATE MELODIE offre un gâteau d'anniversaire (8 personnes) et sa bouteille de vin à un spectateur .

L'attribution de ce cadeau se fera par un tirage au sort à la fin du concert.

QUESTIONS DIVERSES : NEANT

INFORMATION :

Le concert de la REMAUDIERE prévu le 12 MAI 2023 est ANNULE

Prochaine réunion du CA

Judi 9 mars 2023

A 18H30

Espace Jean Clarebout – 30 rue du calvaire

44430 - La Chapelle-Basse-Mer (Divatte sur Loire)